

LE REFOULEMENT DU CORPS DE LA FEMME AFRICAINE

Ibrahim SOUMEYLOU

Enseignant – chercheur - l'ENSUP-Bamako (Mali)

hangatond04@gmail.com

Résumé : Le thème de notre contribution porte sur le refoulement du corps de la femme africaine. Cette expression freudienne signifie le rejet dans l'inconscient d'un désir. C'est une pulsion qui hante la conscience dont elle a de la peine à canaliser. La femme est à l'image de cette force versatile pour les sociétés et pour les hommes. Elle est perçue comme une force vitale à la fois nécessaire et dangereuse. Un être presque indispensable qu'il faut réduire au néant afin qu'il ne se rend pas compte de son emprise sur l'homme et sur la société. Il faut donc domestiquer une force d'apparence fébrile, étrange et énigmatique qu'est la femme. Cette domestication passe par la soumission de son corps à l'homme qui est le chef de la famille et responsable des affaires de la cité. Par contre, pour la société, la femme est mère nourricière, gardienne des traditions et du foyer. Pour les hommes, elle doit être écartée de la vie sociale pour qu'elle s'occupe de son époux et de ses enfants. Le point commun de ces éléments est la volonté de dominer la femme par son corps. L'objectif de cette étude est d'explorer quelques canaux par lesquels la société domine la femme africaine par son corps. Pour ce faire, dans un premier temps, nous allons expliquer l'origine et le fondement de l'infériorité de la femme. Dans un second temps, quelques représentations sociales de la femme en Afrique sont décryptées. Enfin, l'étude traite la question de la dot comme rituel de possession de la femme.

Mots-clés : femme, corps, représentation, refoulement, société

THE REPRESSION OF THE BODY OF THE AFRICAN WOMAN

Abstract: The theme of our communication is the repression of the African women's bodies. The repression is a Freudian expression which means the rejection in the unconscious of a desire. It is an impulse which haunts the conscience and which it has difficulty to channel. Women is in the image of this versatile force for society and for the men. The women is perceived as a vital force at the same time necessary and dangerous. An almost indispensable being that must be reduced to nothingness. In order that she does not realize her hold on man and society. It is therefore necessary to domesticate a force of feverish appearance, strange and enigmatic that is the women. This domestication passes by the submission of her body to the service of the man and the society. For society, the women is nourishing, guardian of the traditions and home. For men, she must be removed from social life to take care of her husband and children. What these two elements have in common is the desire to dominate women through their bodies. The purpose of this study is to explore some of the ways in which society dominates the African woman through her body. Secondly, some social representations of women in Africa are deciphered. Finally, the study deals with the question of the dowry as a ritual of possession of the woman.

Keywords: women, body, representation, recharge, society

Introduction

Les mouvements féministes en Occident ont créé beaucoup d'engouements, autour de la place et du rôle des femmes dans les sociétés modernes. Les études sociologiques, anthropologiques, ethno-psychologiques se multiplient pour jeter un regard sur son apport multidimensionnel. Les premières études ont porté en général sur le rapport homme-femme. De nos jours, la parité entre genres occupe le centre de plusieurs recherches. Les instances de décisions ambitionnent d'accorder à la femme les mêmes responsabilités que l'homme sur l'échiquier sociale. L'Afrique n'échappe pas à ce phénomène qui se pointe comme le nouvel ordre du monde. Cependant, le poids de la tradition fait qu'elle est à la traine. Les stéréotypes sur la femme en Afrique sont encore pressants. Ils limitent la femme africaine à son corps qui doit porter et supporter. En Afrique comme ailleurs la femme est le pilier de la famille. Elle porte la famille par la vie qu'elle donne et entretient. La femme incarne de ce fait la bienfaisance, la générosité et le sacerdoce. Car elle engage sa vie en donnant naissance. Le rôle de porteuse de vie inculque dans l'imaginaire collectif que la femme est domestique. Dans certaines cultures africaines, la femme est systématiquement renvoyée à l'entretien de cette intérieure. En milieu bamanan et mandingue, elle vient dans la belle-famille pour s'occuper à la fois de son époux et de ses beaux-parents. Une fois en belle famille, la première des choses qu'on attend elle est qu'elle perpétue la lignée. Elle doit impérativement être fertile sous peine d'être le malheur de la famille. Une femme stérile coupe le lien cosmique entre la famille et les aïeux. Les morts qui doivent revenir par la descendance ne reviennent plus, d'où son ostracisme culturel.

En milieu bamanan, quand un nouveau-né décède, on dit qu'il est retourné dans le monde surnaturel. Autrement dit, il est l'incarnation d'un aïeux retourné dans le ciel. La stérilité de la femme expose la famille aux esprits vengeurs, aux rivaux et aux ennemis. La femme stérile est ainsi source de malheurs, de maladies, de malchance, d'infertilité des champs. Coupée des aïeux, la famille ne bénéficie plus de leur bénédiction et de leur protection. Ainsi, le mariage a beau être un mariage d'amour, lorsque la femme est stérile, elle doit obligatoirement quitter la famille. Elle est même appelée à quitter le village ou la communauté. Sa stérilité est cause désordre cosmique. Autrement dit, le malheur qu'elle traîne avec elle est extensible à toute la communauté. En même temps, la stérilité des hommes est un tabou. En sus, elle n'a aucun impact sur la famille ou la société. La stérilité de l'homme n'est jamais soupçonnée. Si le couple est stérile, c'est la femme qui endosse la responsabilité. Car le corps de la femme est conçu pour procréer. Les sociétés traditionnelles africaines ont complètement laissé la femme à la merci de l'époux et de la belle-famille. En quittant sa famille, elle devient leur propriété à adoucir. Et la dot est son prix d'achat. Son corps n'appartient pas moins qu'à la belle famille et à la communauté puisqu'il est le garant de l'ordre socio cosmique. La femme africaine ne vaut que par son corps qui est au service de la tradition. Cette représentation de la femme continue malheureusement dans l'imaginaire des sociétés modernes. Car les sociétés ont beau être modernes et progressistes, certaines pratiques ont la vie dure. Les comportements des individus ont leur fondement dans les patterns sociaux. Ceux-ci trouvent leur base dans les traditions par lesquels les individus se déterminent. La femme africaine demeure gardienne des traditions. Elle inculque à l'enfant les prémisses de la vie sociale tout en tissant les liens entre les familles, les communautés. Les communautés qui se marient entre elles sont tenue par le pacte de non-agression. En plus, les liens de lait créent la fraternité, l'unité et l'entente. Les liens matrilinéaires sont plus forts et fédérateurs que ceux patrilinéaires. Dans les épreuves, c'est à vers les figures féminines qu'il est conseillé de se tourner. En Afrique, on reconnaît malgré

tout à la femme des valeurs et une place centrale dans la famille. Son sens de responsabilité et sa capacité de décision sont reconnus. La femme est pourvue du libre arbitre. L'objectif de cette recherche est d'étudier l'imaginaire infériorisant la femme africaine en la réduisant à son corps.

1. L'origine et le fondement de l'infériorité de la femme

Le discours infériorisant la femme remonte du mythe du jardin d'Éden. Le couple Adam et Eve se trouve au milieu d'un jardin paradisiaque. Tout leur est permis excepter un fruit. Dieu leur aurait interdit de goûter ce fruit, ce qu'ils observent jusqu'à un moment. Eve aurait demandé à Adam d'accueillir le fruit interdit. Adam obtempère avec bienveillance. Après avoir dégusté le fruit, la sentence divine tombe. Le couple est maudit, et éjecté du paradis sur la terre. Dieu aurait dit à Adam¹, « tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ». La cosmogonie bamanan rapporte, l'histoire du péché originel sous une autre forme. Pendant que le démiurge est entrain de peaufiner la création, une des créatures descend sur terre. Pemba descend du ciel contre la volonté de Dieu. Son intention est de régner seul sur terre. Confronté aux ténèbres, il remonte au ciel à la recherche de sa jumelle Muso Koroni. Cette dernière descend avec lui en ayant un morceau du placenta de Dieu. Le fait d'arracher le placenta du Dieu et l'amener sur terre a rendu le sol infertile. Cet affront de Muso koroni a rendu le monde impur. Elle a provoqué le désordre dans le monde. Selon Germaine Dieterlen (1988), Muso koroni a introduit dans le monde le mal, le malheur, la mort. Pour épurer la société de ce péché de la première femme, les humains doivent sacrifier leur corps. Ce qui passe par l'ablation du prépuce chez le garçon et du clitoris chez la fille. Muso koroni est la représentation de la figure du désordre socio cosmique. Le désordre apporte du malheur dans l'existence. Car il dévoie des règles et traditions auxquelles le Bamanan est tenu. Il est tenu devant la tradition que ses parents et grands-parents ont respectés. L'existence n'a de sens que lorsqu'on suit les pas de ses parents. Ainsi, nous pouvons comprendre ces propos de Cheikh Moctar Ba :

Les systèmes et représentations cosmogoniques et cosmologiques africains témoignent de multiples relations entre les différentes parties de la structure des sociétés. Ils fournissent des explications sur les rapports entre les éléments constitutifs de l'univers, l'organisation religieuse, le travail social ; en somme, ils justifient les situations de l'homme qu'ils associent à des formes déterminées, à un idéal bien défini qui entre dans la mouvance générale du processus existentiel.

Cheikh Moctar Ba (2013 :114)

C'est dans cet ordre d'idée que se reflètent les représentations collectives, les visions du monde, l'organisation sexuée de l'espace villageois, les systèmes de parentés lignagiées et claniques, l'éducation diffusée au sein des classes d'âges et toutes les instances normatives de la société. Pour Sylvie Coirault- Neuburger (1999 :102), les traditions apportent diverses justifications pour montrer dans le couple, que l'homme doit avoir le pouvoir de décision. Pour les chrétiens, d'après Saint Paul, l'homme doit avoir le pouvoir pour en finir les disputes. L'homme doit avoir le pouvoir, car la femme a plus péché lors du péché originel. C'est dans ce sens que s'inscrivent ces mots de Balandier :

¹ La Bible voit le travail comme manifestation de cette malédiction divine, (Genèse)

Les origines de la société, le passage de l'état de nature à l'état de culture se confondent avec l'origine du pouvoir des hommes (des mâles). Ce sont les hommes qui matériellement et symboliquement créent la société et les femmes en constituent les pièces d'échange vivantes. Réduites ainsi à un rôle instrumental, elles sont cantonnées dans la région des choses [...] et servent de signes de sémiologies sociales multiples [...] que l'homme utilise comme la marque ou l'emblème de son statut.

Balandier (1974)

Les sociétés ont été construites en mettant l'homme au centre des structures. On commence d'abord par ériger la morale sociale au masculin. Ensuite, les sociétés se construisent sur le modèle de l'homme. Le droit positif sera érigé également au masculin. Dans le couple, le pouvoir est donné à l'homme. La femme ne peut pas être chef du foyer. Une femme ne peut diriger les affaires de la cité. Dans la hiérarchie de la vie privée, la femme est figure de sacrifice. Elle renonce à soi pour se mettre au service des enfants, de l'époux, de l'Eglise. Elle éduque les enfants pour la patrie et pour l'armée. Pour Wilhelm Reich (2006), l'État utilise les femmes pour se perpétuer dans l'esprit des enfants. Selon lui, l'angoisse des femmes est qu'elles sont jugées bonnes ou mauvaises selon des rôles non établis par elles mais par l'État et la société. Il ne peut y avoir à l'intérieur du couple une morale civique car l'absence de parité dans la décision du couple est dès lors immorale. Le couple évolue au regard des autres. Un homme qui laisse la femme prendre des décisions est sujet de raillerie. On dira que, « la femme porte la culotte au lieu de la jupe ». On apporte, la preuve de l'histoire pour justifier la domination de la femme. Cet argument prend souvent une connotation religieuse. Si l'homme a toujours dirigé, opprimé en tant que chef, c'est Dieu qui l'a voulu. La servilité est la représentation sociale de la femme en Afrique. Ce qui nous amène à étudier quelques représentations sociales des femmes africaines.

2. Quelques représentations sociales de la femme en Afrique

Le concept de représentation sociale, selon Jodelet (1997 :135) désigne « une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués ». En terme plus étendu, la représentation sociale est une forme de pensée sociale. Les représentations sociales de la femme s'inscrivent toujours dans le contexte culturel. Cette dernière crée une nette différence entre la femme et l'homme, comme on l'évoquait tantôt. Au-delà, la femme a toujours été l'objet d'admiration, de curiosité et de crainte. Comme être social, elle est différente de l'homme par sa morphologie et son fonctionnement biologique. Cette différence ne laisse pas la société indifférente. Elle renvoie dans la société l'image de la femme fragile physiquement. Elle n'est pas endurente. Par conséquent, elle doit être à la charge d'autrui. La femme africaine est soit à la charge de son père, de son frère ou de son époux. En milieu bamanan, le devoir primordial de la femme est d'inculquer à la fille les valeurs qui feront d'elle une bonne épouse. L'une des toutes premières règles dont la jeune fille apprend est que les garçons de la famille sont au-dessus de tous, excepté le père. Au repas commun, les hommes doivent être servis au préalable. Les femmes doivent attendre que ceux-ci finissent pour débarrasser le lieu et le nettoyer. Ainsi, elles peuvent passer à table. Dès, l'enfance la fille Bamanan comprend qu'elle doit obéir aux garçons sans distinction d'âges. Un dicton dit que, « *ce ma dɔgɔ* », littéralement, l'homme n'est pas petit. Autrement dit, l'homme est toujours supérieur à la femme. Pour preuve, en maturité, un homme peut marier une femme beaucoup plus âgée. Le contraire est difficilement envisageable ou permis. Un garçon est

appelé à rester dans la famille contrairement à la fille qui ira ailleurs. Le destin de la fille et du garçon sont déterminés par la loi exogamique. La femme Bamanan est ainsi condamné à l'aliénation accentué par l'intériorisation des principes contraignants. Ce que corroborent Veronika Gôrôg-Karady et Gérard Meyer :

Les filles apprennent que leur départ chez les autres constitue un acte vital pour la survie du groupe parce que c'est l'échange des femmes qui perpétue les attaches organiques entre familles : qu'elles sont les sentiers qui relient les villages [...] Elles doivent donc accepter l'idée que dans leur existence d'épouses c'est encore la consolidation de la solidarité familiale qui représente leur tâche principale.

Veronika Gôrôg-Karady et Gérard Meyer (1988 :5)

L'individu socialisé participe à la vie communautaire en renforçant les relations de parentés. Ces dernières sont consanguines ou par alliance. L'individu doit mettre l'intérêt collectif au-dessus de ses intérêts. L'être socialisé doit un respect absolu aux aînés et aux chefs du village. L'individu socialisé s'évertue à renforcer les liens de la communauté. La consolidation de la solidarité familiale est une des tâches principales de la femme. Épouses, elles sont appelées à faire à l'image de l'aiguille qui sert à coudre. Les filles doivent servir à unir les membres des futures familles où elles seront des épouses. René Luneau ayant passé de nombreuses années chez les Bamanan, résume ainsi la situation :

Étrangère dans sa propre famille dans la mesure où elle est condamnée à s'en séparer (ses enfants seront les enfants d'une autre maison), elle est aussi étrangère dans sa belle-famille. Nulle part totalement intégrée, vivant sous la tutelle de son mari, mais prête à obéir en dernier ressort aux injonctions de ses propres frères (l'éventualité d'un divorce l'obligerait à regagner la maison familiale), il lui est difficile de s'y reconnaître.

René Luneau (1981 :4)

Les chansons d'initiation scandent les valeurs que la fille doit incarner et entretenir jusqu'à l'âge adulte. Ce sont des valeurs d'obéissances, de travail, de patience à l'égard de leur père. Elle doit accepter de rester debout toute la journée, rester debout toute la nuit si c'est l'époux qui le demande. Ce dernier a la même autorité sur elle que le père. D'après R. Luneau, (1981), certains textes de chants d'initiations illustrent bien la domination des deux mâles sur le destin de la femme.

Lorsque ton père te parlera, tu baisseras la tête,
lorsque ton époux te parlera, tu baisseras ta tête.
Observe le silence : la femme est esclave,
C'est une fille que ta mère a mise au monde

R. Luneau, (1981 :6)

La subordination est mise en exergue dans tout ce qu'elle entreprend. La maternité est l'accomplissement du destin de la femme comme en témoigne cette poésie :

L'enfant qu'on met au monde
L'enfant qu'on met au monde
L'enfant qu'on met au monde est une parure.
Oui, même si tu as de l'or aux oreilles de ta femme,

C'est l'enfant qui est la parure de la femme.

Luneau, (1981 :6)

La figure que revêt la femme est une construction culturelle. Celle-ci est l'intermédiaire entre la femme et l'homme. Cette médiation d'autrui construit l'individu comme un autre. Ici la possibilité de se concevoir en soi est enlevée à la jeune fille bamanan. La petite fille se conçoit ontologiquement comme sexuellement différente du garçon. Or, le corps est le rayonnement de la subjectivité. Il est l'instrument pour appréhender le monde pour les gamins. Cependant, la personnalité de la fille est construite à partir du sexe. La société l'envoie au genre au lieu du soi. L'altérité qui doit être un rapport de soi et autrui devient celui des sexes. Alors que, c'est par les sens que la fille et le garçon découvrent le monde non par les parties génitales. De l'enfance à l'adolescence, la fille et le garçon passent par le même processus morphologique et psychique. Ils passent de la curiosité à l'admiration du processus de transformation du corps. Mais avant même la puberté, la jeune fille paraît comme sexuellement spécifiée. Ce n'est pas un instinct mystérieux qui la conduit à la passivité, à la coquetterie ou à la maternité. C'est l'intervention d'autrui dans sa vie qui l'inflige une vocation préétablie. Un destin préétabli met la femme au service de l'homme. Mais pourquoi diantre, vouloir soumettre la femme à l'homme ? Quel besoin psychologique est enseveli sous ce comportement ? C'est le besoin de dominer un désir inconscient. La vie sexuelle ne peut épanouir sans la femme. La lignée peut se perpétuer que par son corps et ses attributs. Ces besoins psychologiques profonds ne peuvent être satisfaits sans la femme. Il faut donc mettre en place des canaux qui permettent sa soumission. Pour ce faire, les patterns sociaux servent de tremplin. Les affects dont la femme provoque en l'homme le taraudent. Il se trouve en position de faiblesse. L'homme transforme cette faiblesse en violence par l'instinct du mâle dominant. La femme constitue une libido en permanence refoulement. L'homme est en permanence dans le refoulement de sa pulsion sexuelle. Ainsi, la femme paraît imprévisible, ambiguë, insaisissable. Le rapport entre femme et homme qui doit être une symbiose devient contradictoire voire un duel. Ce qu'illustrent ces propos rapportés par S. C. Neuburger :

On combat le démon comme on combat les femmes : Si l'homme est fort, la femme est faible, si l'homme est faible, la femme est forte, et alors la colère, la vengeance et la férocité de la femme sont immenses. On voit que les traditions perçoivent d'ordinaire les relations entre homme et femme comme une guerre des sexes ou une paix armée.

S. C. Neuburger (1999 : 101)

Comment sortir de la corporéité si dès la tendre enfance, la fille est conditionnée à être une bonne épouse. Or être une bonne épouse signifie être à la disposition charnelle de l'époux. On lui fait comprendre qu'elle doit son bonheur sur terre et dans l'au-delà à l'homme et à son respect. La femme doit être soumise à son mari sinon elle est mauvaise. En échange de sa disposition constante à l'homme, celui-ci la nourrit en ramenant de l'argent à la maison. On apprend à la fille qu'elle doit attendre le prince charmant, avoir un beau mariage et des enfants. Une kyrielle de civilisations ont passé par cette matérialisation ontologique du corps de la femme. L'occident a gagné le pari de la liberté, de la femme dans les années quarante grâce à l'engagement de Simone de Beauvoir. Par l'expression, « *on ne naît pas femme on le devient* », la philosophe a carrément changée les paradigmes de son époque. Son œuvre intitulée *le deuxième sexe* a sauté les verrous en donnant à la femme occidentale la liberté à

laquelle elle aspire. Simone de Beauvoir (1976 :3-14), présente l'homme comme un mâle chasseur s'il n'arrive pas posséder la femme ou à la comprendre, il la mystifie. Elle critique la société de son époque d'empêcher la femme à découvrir le monde et de faire sa propre expérience de la vie. La femme est là pour se montrer et être coquette. Simone voit la relation femme et homme comme deux libertés dont au lieu de se connaître mutuellement chacune veut dominer l'autre. Au-delà de leur différence physique, l'homme et la femme doivent affirmer leur fraternité. Cependant, la société nourrit une image de la femme ruseuse et manipulatrice. Face à elle, l'homme a du répondant. Car ils sont dotés des mêmes facultés. Une égalité cognitive qui dérange le mâle dominant. Cette égalité factuelle se trouve chez les Bamanan malgré leur stéréotype sur la femme. C'est du moins ce qu'on peut entendre chez Youssouf Cissé (1993, p. 156) quand il écrit ceci.

La masculinité est un mystère tout comme la féminité, c'est le mystère de la création et de la procréation dit une tirade du Komo. Élément unique de différenciation physique et constitutive chez les sujets d'une même espèce, la sexualité, en tout cas, sa nature, se trouve, disent les Bambara à tous les niveaux de la personne. Tel ou tel organe, selon sa nature, ses fonctions ou son emplacement dans le corps est masculin ou féminin, il en est de même des 60 principes spirituels qui accouplés deux à deux sont des jumeaux de sexes opposés.

Youssouf Cissé (1993 :156)

Il y a une égalité inhérente entre la femme et l'homme. Étant humains, ils aspirent tous à la réalisation de soi. Chacun est à mesure de disposer de son être. Certaines traditions africaines l'ont bien compris et accordent à la femme toute l'importance qu'elle mérite. Parmi celle-ci, nous avons la communauté Agni de la Côte d'Ivoire. Dans la tradition Agni, les femmes sont plus valorisées mise en avant. Pour les Agni, la femme mérite respect et vénération. Dans la civilisation Agni, le statut social de la femme dépend de son âge et de celui qui l'apprécie, nous dit Bernard Ano BOA (2012, p. 83). Chez les Agni, la jeune fille est appelée princesse. À l'âge de se marier, elle prend l'appellation femme. Actuellement, les femmes Agni sont plus entreprenantes et épanouies en milieu rural comme en milieu urbain. Selon Bernard Ano BOA (2012, p. 80), il existe dans l'imaginaire sociale Agni un sème porteur d'une valeur de respect et de reconnaissance à l'égard de la femme. Cependant, chez les Agni comme dans la plupart des traditions africaines, la dot demeure une étape importante du mariage. Or, la dot est perçue par certain comme une des raisons de la violence conjugale et de la domination de la femme africaine.

3. La dot : le rituel de possession

La dot est une vieille pratique de nos sociétés. Selon Mahamane Coulibaly, (2022 :29), dans le droit coutumier malien et africain, la dot est l'ensemble de biens et services rendus par l'homme ou par sa famille à celle de la future épouse. À l'origine, la dot avait deux formes à savoir la prestation de service et le paiement en nature. Ces deux manifestations avaient toutes une nature symbolique. Le futur gendre prête main forte à la belle-famille pendant les travaux champêtres. Pour la belle-famille, c'est une manière de jauger la bravoure, et l'endurance du jeune homme. Ces valeurs représentent la responsabilité. Avant de prêter la main de leur fille, la famille s'assure de la moralité du prétendant. En sus, la dot à l'époque était une reconnaissance du gendre au beau-père, une gratitude de la belle famille pour la bonne éducation de la fille. La dot a valeur du sacré.

Elle est perçue comme une bénédiction du mariage. La fille a un sentiment de bénédiction. Elle se sent comme une épouse légitime par le payement de la dot. Car la tradition a été respecté. Respecter la tradition pour les africains consiste à renforcer les liens entre la famille et les aïeux. Ainsi, le mariage est introduit dans l'ordre socio-cosmique garant du bonheur existentiel. La dot est un rituel indispensable à la concrétisation du mariage. C'est dans ce sens que nous pouvons comprendre Sosthène Boni (2013), en ces mots,

La femme veut être vue comme une épouse légitime. Car, c'est entre les mains de ses parents et surtout avec leurs bénédictions qu'elle s'est mariée. Désormais, elle est liée à son mari selon tradition, parce que la prescription sacrée qui consiste à verser la dot a été régulièrement accomplie. Ainsi, à partir, de ce moment, le mariage civil ou même religieux peut valablement avoir lieu car les parents ont déjà béni cette union et donc tous les obstacles de quelques que ce soit sont définitivement levés.

Sosthène Boni (2013 :47)

D'autant, le mariage se faisait sur la base des bons rapports entre les familles. Le mariage était une alliance entre les familles et les villages. C'était un tremplin pour renforcer la cohésion sociale. L'époux est conscient que ce n'est pas qu'à lui qu'on a accordé la main. Cela réduit le sentiment du droit de possession sur l'épouse. Cette solidarité entre familles réduit le sentiment propriété sur la femme. La dot n'est pas lucrative, mais symbolique. D'ailleurs, lors que le griot démarche la belle famille. C'est avec les propos ci-après, telle famille m'envoie demander la main de votre fille pour notre garçon. Le mariage est ainsi basé sur des valeurs endogènes. Les familles de mêmes valeurs se marient entre elles. Cependant, au fur de l'évolution des sociétés et avec l'influence des cultures extérieures, la dot perd sa valeur symbolique. L'argent s'introduit et occupe une place importante. Ce qui oblige l'institution du mariage a statué sur la dot. Beaucoup d'encre ont coulé sur le maintien ou la suppression du rituel de la dot. Les colons voyaient la dot comme le prix d'achat de la fille. Le mariage africain était pour eux un marchandage humain. Les colons voulaient y mettre fin par des sanctions, des amendes mais en vain. Cette tradition demeure encore virale. À l'indépendance, les États africains étaient partagés, certains l'ont carrément supprimé comme la Côte d'Ivoire, d'autres comme le Mali l'ont maintenu. Quel affect la dot peut provoquer en celui qui s'acquitte ? Elle crée un sentiment d'appropriation. La dot est le fondement du droit de propriétaire de l'époux. La femme est entièrement sa propriété. L'époux justifie sa domination par la somme non négligeable qu'il a payé. La femme se trouve dans une posture d'infériorité et de faiblesse. Les pourfendeurs de la dot pensent qu'elle porte atteinte aux droits de l'homme particulièrement à ceux de la femme. Pour eux, elle est une atteinte à la dignité de la femme. La dot peut être la base de la violence à l'égard de la femme et la base de la violence conjugale. Ce qui apparaît dans les propos de Sosthène Boni (2013, p. 35),

Du point de vue juridique, la dot à travers les différentes interprétations que l'on lui accorde est considérée comme l'une des pratiques traditionnelles qui porte atteinte aux droits de l'homme en particulier à ceux de la femme. Elle est parfois considérée comme la base des violences à l'égard de la femme et de manière spécifique de violences conjugales. En effet, le fait que la famille du futur époux verse la dot à celle de la future épouse est un obstacle considérable quand les femmes tentent de sortir d'une relation d'abus.

Sosthène Boni (2013 :35)

La possession est le pouvoir physique exercé sur une chose, de sorte qu'elle confère au possesseur une emprise matérielle sur elle. Psychologiquement, le possesseur se comporte à l'égard de sa possession comme le véritable propriétaire. Tel est l'état d'esprit du possesseur et l'élément psychologique de la possession. L'autre aspect psychologique est d'exercer le droit de possession. Ainsi, il peut manifester la volonté de se comporter comme propriétaire de la chose. La femme peut être l'objet d'une domination physique et psychique. La société ne valide-t-elle pas ainsi la domination de la femme en faisant de la dot la condition sine qua non du mariage. ? L'homme trouve son confort dans la domination d'un désir inconscient. Seulement, le sentiment inconscient n'est jamais absolument dominé. S'il ne passe pas en veille, il passe au sommeil. L'homme et la société ont tous besoin d'une cure psychanalytique. Cela permet de remonter à l'origine de l'emprise inconsciente de la femme sur l'homme. C'est ainsi que nous pouvons dire que la femme n'a pas un rôle particulier dans la société. Elle est tout simplement une citoyenne qui a des droits et des devoirs en plus d'être l'ossature de la vie et le souffle de la communauté.

Conclusion

La morale sociale étant au masculin, le changement de la perception sur la femme ne peut venir que de l'État. L'idée que les hommes ont de la femme provient de leur culture. Et la construction identitaire de la femme d'elle-même émane également de la même culture. Or à l'analyse, cette dernière est peu flexible. Alors, il incombe à l'État de prendre des lois progressistes qui apportent du changement. Les nouvelles orientations politiques ont pour dessein de changer les paradigmes. Le changement de paradigmes donne lieu à de nouvelles structures sociales qui impactent les patterns sociaux. Car c'est dans ces derniers que se trouvent le fondement des cultures qui déterminent les comportements et les représentations sociales. La place indispensable qu'est celle de la femme dans la société passe impérativement par scolarisation des filles. Les femmes instruites et modernes savent qu'elles ne se réduisent pas à la coquetterie. Et qu'elles sont des citoyens à part entière qui ont des droits comme tout le monde. Les femmes africaines doivent être conscientes de l'importance de leur rôle dans la revalorisation du féminisme moderne. Car elles sont porteuses de valeurs qui permettent à la jeune génération de rester pudique. Elles peuvent permettre aux jeunes filles de nos jours de garder les valeurs féministes traditionnelles africaines tout en restant modernes et ouvertes aux valeurs du monde. La liberté de la femme africaine ne doit pas non plus tomber dans la désacralisation du corps. Il ne faudrait pas non plus tomber dans l'occidentalisation qui conduit à la banalisation de la sexualité.

Références bibliographiques

- Ba, C. M. (2013). Les cosmogonies et cosmologies africaines et grecques, centralité et implications sociales, Paris, Édition Connaissances et Savoirs
- Balandier, G. (1974). Anthropologie, Paris, PUF
- Boa, B. A. (2012). Regard sur le statut social de la femme rurale Agni en Côte d'Ivoire, *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, 12
- Boni, S. (2018). Le paradoxe de la dot en Côte d'Ivoire, *Revue malienne des sciences juridiques, politiques et économiques de Bamako (REMASJUPE)*, 5
- Calin R. (2006). Le corps de la responsabilité, sensibilité, corporéité et subjectivité chez Levinas, *Les études philosophiques*, Paris, PUF
- Cissé, Y. (1993). Signes graphiques, représentations, concepts et tests relatifs à la personne chez les malinké et les Bambara, du Mali, *Revue sénégalaise de sociologie*, Université

- Gaston Berger de Saint-Louis, Colloques internationaux, CNRS, 544, La notion de la personne en Afrique Noire, Paris, L'Harmattan
- Coirault- Neuburger, S. (1999). Éléments pour une morale civique, Paris, L'Harmattan
- Cornu D. (2017). La possession : éléments, constitutifs, caractères, effets et protection, [En ligne], consulté, le 17/02/2023 sur URL : www.aurelienbambe.com
- Coulibaly, M. (2022). L'avenir de la dot au Mali et en Afrique, *Revue trimestrielle de droit, d'informations juridiques et judiciaires*, Bamako, 003
- De Beauvoir, S. (1949). Le deuxième sexe, Paris, Gallimard.
- Dieterlen, G. (1988). Essai sur la religion Bambara, 2^e Édition, Belgique, Édition de l'Université de Bruxelles
- El Tibi, Z. (2014). La place de la femme dans l'Islam, *Société, droit et religion*, Paris, CNRS
- Görög-Karady, V. & Meyer, G. (1988). Images féminines dans les contes Africains (air culturelle manding), France, Conseil national de la langue française.
- Le Bihan, Y. (2006). L'ambivalence du regard colonial porté sur les femmes d'Afrique noire, *Cahier d'études africaines*, Paris, l'EHESS
- Luneau, R. (1981). Chants des femmes au Mali, Paris, Luneau Ascot.
- Jodelet, D. (1997). Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, *Psychologie sociale*, Paris, PUF.
- Reich W. (2006), Ecoute petit homme ! France, Payot et Rivages.
- Strauss, C. V. (1973). Anthropologie structurelle deux, Paris, Plon.